

La prise de parole en classe

- La conduite de classe en grand groupe

* C'est la situation la plus banale, celle d'une classe entière engagée dans des échanges oraux avec le maître, ou répondant à ses questions «de découverte», pour réfléchir ensemble dans le cadre de leçons ou d'exercices tout à fait quotidiens dans nos écoles.

* Lorsque l'enseignant est peu expérimenté, ou bien a pris au fil des années de mauvaises habitudes, il ne parvient pas à assurer simultanément la réflexion collective sur le sujet étudié, et la régulation des prises de parole par les élèves. Tout naturellement, il se laisse glisser dans la pratique des questions posées à la cantonade, entraînant des réponses collectives, donc criées et désordonnées. Le niveau sonore ne cesse de s'élever, la fatigue nerveuse des élèves et de l'enseignant s'accroît d'autant... C'est beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imagine.

* Lorsque l'enseignant essaie utilement d'y remédier, il exige - et obtient - qu'on lève le doigt pour répondre, sur désignation magistrale. La régulation des prises de parole repose alors totalement sur le maître, qui doit à tout moment avoir présent à l'esprit les caractéristiques psychologiques et scolaires de chaque élève, pour les faire tous participer équitablement. C'est une tâche éprouvante, qui dérape souvent sur des réclamations bruyantes, ou sur l'interrogation systématique des « doigts levés », embrayant sans perdre de temps sur la suite, et larguant ipso facto les silencieux résignés. On peut aisément s'affranchir d'un tel engrenage : pour cela, il suffit (si possible après en avoir décidé ensemble en conseil de cycle ou de maîtres), de changer les règles de prise de parole...

* Suite à une question ou une assertion appelant réponse ou avis, les élèves qui « savent » lèvent tranquillement la main, posent le coude sur leur table et se tiennent ainsi à la disposition de la classe, ce qui signifie : «J'ai une réponse à donner, je sais qu'elle est valide parce que j'ai pris le temps de réfléchir, donc je demande à ne pas être interrogé.» D'un seul coup d'oeil, le maître voit qui « sait » et qui « ne sait pas ». Il s'occupe d'abord de ces derniers, pour prendre avec eux le temps de réfléchir, à leur rythme, et lever les obstacles... S'il n'y parvient pas, il se tourne vers un de ceux qui « savent », et lui donne la parole. Et c'est celui-là, s'il profère alors une sottise, qui se fera rappeler à l'ordre : on ne lève la main que si l'on est sûr de soi...

* Éducation à l'autonomie, éducation au respect des plus faibles, prise en compte quotidienne des différences, voilà bien une pratique authentiquement démocratique.

- Le débat coopératif

* Pour qui ne se contente pas de la conduite de classe magistrale présentée ci-dessus, à tout niveau de classe du C.P. au C.M.2, il est aisé de recourir à une structuration « coopérative » des échanges dans la classe. Les responsables départementaux de l'O.C.C.E. sont toujours heureux d'être sollicités pour réfléchir en conseils de maîtres sur ce qu'est la vie coopérative d'une classe .

* En fait, on n'y parvient pas sur simple décision unilatérale : dès lors qu'un objectif éducatif pleinement démocratique est visé, il se construit et se réalise démocratiquement, c'est-à-dire avec les élèves, et progressivement.

* Quel que soit son objet (mise en place d'une recherche ou d'une action, exposé d'enquête ou d'expérience, débat sur la vie de la classe, sur une question d'actualité ou de réflexion générale, bilan hebdomadaire sur le déroulement des activités scolaires, discussion sur une lecture, club de poésie, impressions artistique, etc...), le débat coopératif se substitue à la distribution de la parole par le maître. Un président de séance (changeant par exemple chaque jour) assure cette fonction, et le maître doit lui aussi demander la parole, tout en restant le régulateur reconnu de la classe.

* Cela suppose une disposition du mobilier modulable... Le record de notre circonscription, en C. M., pour le passage d'une disposition de discussion en grand groupe, à une disposition de travail de petits groupes de quatre élèves, est de ... 14 secondes (en présence de l'inspecteur) !...
